

Image not found or type unknown



Travaux copropriété

Par **Bossanowa**, le **24/06/2021** à **00:18**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un appartement dans une copropriété. Il a été voté des travaux de chauffage lors de la dernière AG asl. Les travaux ont commencé au mois de juin. C'est un chauffage au sol et on remplace les tuyaux d'arrivée d'eau. Tous les travaux devaient se faire en extérieur. Aujourd'hui j'ai reçu un mail du syndic me demandant de vider ma cave car finalement ils veulent passer par là. Suis je dans l'obligation d'accepter ces travaux ?

Qu'advient-il si il y a des problèmes après ? Si je veux revendre mon appartement ? Dois-je demander un écrit officiel ?

Merci de vos réponses

Cordialement